

Essoane

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

16
25

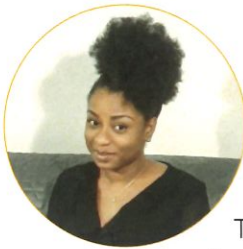
ans



Donnez du ressort

à vos projets !

Jusqu'à 800€ d'aides



Témoignage de Tessya, jeune ambassadrice Tremplin citoyen

“ Grâce à l'aide financière du Tremplin citoyen, j'ai payé mes frais de scolarité afin de poursuivre mon cursus universitaire, ce qui me servira pour lancer ma carrière professionnelle.

J'ai réalisé mon engagement citoyen à la fondation Caritas sur une année, en qualité de formatrice en Français Langues Étrangères (FLE) pour mineurs isolés. C'est une expérience de vie formidable car en aidant les autres, on s'aide aussi soi-même.

Je compte poursuivre ma mission l'an prochain, pour aider des jeunes en difficultés 2h par semaine, en plus d'être étudiante et membre du groupe des jeunes ambassadeurs du Département pour le Tremplin citoyen. ”



Le Tremplin citoyen,
c'est donner aux jeunes
de l'autonomie dans
leurs projets et valoriser
leur envie d'agir !

NOUVEAU !

40h d'implication citoyenne

dans une association ou une collectivité publique, qui s'engage à accueillir les jeunes pour y effectuer une mission d'intérêt général... et peut-être susciter des vocations ou des idées !

400€ pour financer

- Études et formation (frais de scolarité, fournitures spécifiques, BAFA...)
- Dépenses de santé (frais peu ou pas remboursés, mutuelle étudiante...)
- Mobilité et transports (permis de conduire, Pass Navigo...)
- Logement (mobilier, électroménager, caution...)

Jusqu'à 2 projets différents*

- En déposant un premier dossier entre 16 et 20 ans (ex. : Pass Navigo ou frais scolaires)
- En déposant un second dossier entre 21 et 25 ans (ex. : permis de conduire) **soit 800 € en tout**

1 Imprimer le dossier de candidature sur tremplin-citoyen.essonne.fr

2 Le remplir avec, au besoin, l'aide des structures jeunesse essonniennes (BIJ, PIJ, services jeunesse...), sans oublier les justificatifs demandés.

3 Si vous êtes déjà engagé(e) dans une action citoyenne et justifiant de 40h effectuées dans l'année écoulée, joignez l'attestation de réalisation de mission.

4 Renvoyer le tout par courrier
Conseil départemental de l'Essonne
Service jeunesse - Tremplin citoyen
Boulevard de France
Évry-Courcouronnes
91012 Évry cedex

Si vous n'avez pas encore fait d'engagement citoyen, vous avez **4 mois à partir de la date de validation de votre dossier par le Département pour l'accomplir (engagement de 40h ou de 35 h si vous êtes déjà titulaire du PSC1).**

* Attention : les deux projets peuvent être sur une même thématique, mais ne peuvent pas être identiques (ex. : une seule demande pour le permis)

Consultez des offres d'engagement citoyen sur
www.essonne.fr/offres-tremplin-citoyen

Tremplin-citoyen.essonne.fr

